

LA MOBILITE DES POPULATIONS DU PLATEAU DE DAYES

André QUESNEL

Les populations alloctones représentent en 1976 plus de 25% de la population totale du plateau de Dayes, elle-même évaluée à un peu plus de 30 000 personnes. Ces populations, composées pour la majorité de Kabye, se sont installées lors du développement de l'économie de plantation à partir de 1950. Cet apport migratoire considérable ne caractérise pourtant qu'en partie la mobilité de la population de Dayes: en effet, en 1976 on relevait parmi l'ensemble des hommes âgés de plus de 20 ans, que 53% résidaient dans l'unité de peuplement enquêtée au plus tôt depuis 1960 et surtout que seulement 10% des hommes n'avaient jamais résidé ailleurs que dans l'unité de peuplement où ils étaient nés.

Ces résultats soulignent l'intense mobilité des populations de Dayes, qu'elles soient ou non originaires de cette région. De fait la mobilité apparaît à la fois comme l'expression et l'opérateur principal de la structure spatiale et sociale de la reproduction sociale de ces populations tout au long de l'histoire de leur domination par les états capitalistes.

Toutefois, dès lors que l'on s'intéresse à la nature et aux formes de peuplement d'une région, on ne saurait se satisfaire ni de la seule mesure du mouvement migratoire, ni du schéma de la dépendance économique pour en rendre compte.

Une problématique du peuplement s'impose donc en même temps que le recours à diverses voies méthodologiques s'avère nécessaire⁽¹⁾.

⁽¹⁾Cet article qui concerne la mobilité, s'appuie sur une étude plus large de la dynamique démographique dans la reproduction sociale des populations en économie de plantation, QUESNEL, A. et VIMARD, P., "Dynamique de populations en économie de plantation. Le plateau de Dayes, Sud-Ouest du Togo", Ronéo DRSTOM, 1984, 505 p., (à paraître en 1987 dans T.D. de l'DRSTOM).

Deux niveaux problématiques ont été retenus dans notre étude :

-Le premier niveau est celui du peuplement proprement dit, à savoir quelles sont les conditions historiques, écologiques et économiques qui génèrent l'installation et la différenciation des populations à Dayes. C'est aussi et surtout, dans le cas de la mobilité qui nous intéresse ici, identifier les lieux où les populations déploient leurs activités sociales de production et de reproduction. On comprend déjà que la mobilité ne sera pas abordée par les déplacements qui la composent mais plutôt par les espaces que ceux-ci contribuent à créer du fait du fonctionnement et de la reproduction des rapports sociaux qu'entretiennent les différentes populations ou bien qui leur sont imposés dans le cadre de l'économie de plantation ou plus récemment dans le cadre des opérations de développement.

-Le deuxième niveau est celui de la transformation des rapports sociaux de production inter et intra population, à savoir comment sous leur jeu et leur transformation se dégage une mobilité des individus, caractérisée par certains types de déplacements et différenciée selon la position des individus dans l'économie de plantation.

Ce questionnement vise une identification des déplacements qui sous-tendent le peuplement de Dayes, et des déplacements constitutifs de l'espace de vie des individus. Cette procédure participe d'une autre identification: celle des sous-populations occupant une place spécifique dans l'économie de plantation. Ces sous-populations constituant alors autant d'unités d'analyse de la problématique migratoire à l'oeuvre dans la population de Dayes. C'est finalement la problématique migratoire de chaque sous-population que l'on se propose de présenter dans cet article.

Ce travail passe non seulement par l'identification des déplacements, mais aussi par la mesure de leur intensité et son évolution. Cela requiert la mise en oeuvre d'une stratégie d'étude qui combine différentes approches qui seront considérées au cours du texte.

I- LA MISE EN ESPACE DE L'ECONOMIE DE PLANTATION

La mise en place et le développement de l'économie de plantation se réalisent selon deux éléments fondamentaux: l'assignation continue des terres favorables aux cultures arbustives et la mobilisation de la force de travail nécessaire à cette production. Il s'opère alors une partition de l'espace de production et de la force de travail des communautés tant au niveau local que global de l'ouest africain. Au niveau local les terres sont prises sur le patrimoine foncier lignager et villageois, directement dans un premier temps par le colonisateur, puis indirectement par les individus de la communauté qui pour faire face à différentes contraintes monétaires, mettent en exploitation pour leur propre compte certaines parcelles de la communauté. Ne pouvant compter qu'avec leur propre force de travail et celle de leurs dépendants immédiats (épouses et enfants) ils soustraient celle-ci de l'organisation lignagère et communautaire de la production de biens de subsistance, et ils se trouvent aussi dans l'obligation d'utiliser une force de travail extérieure.

C'est devant cette nécessité que s'opère la partition de l'espace ouest africain entre les régions écologiquement favorables à la production de cultures de rente et les régions où se réalise le prélèvement de la force de travail. La force de travail se trouve acheminée directement par le pouvoir colonial, ou indirectement du fait de diverses contraintes d'ordre politique, fiscal, individuel, etc... qui amènent les individus à se déplacer temporairement vers les régions de production des cultures de rente.

Le plateau de Dayes, de par son accès difficile, a été dès le XVIII^e siècle une région de refuge pour les Ahlon et les Ewe; il est hors des circuits de la traite, comme plus tard il sera peu touché par la mise en valeur réalisée dans le reste du Togoland allemand. Cependant durant la période de la colonisation allemande les populations connaissent la répression et les recrutements de main-d'oeuvre: les jeunes fuient vers les plantations cacaoyères de Gold Coast où ils s'emploient comme manoeuvre, puis plus tard sous les formes contractuelles qui leur permettent d'acquérir des terres complantées. Ils se procurent de toute façon des revenus monétaires qui leur permettent d'acheter des terres

en Gold Coast, et plus tard au Litimé pendant la période mandat.

Ainsi à travers ces individus, et leurs déplacements s'instaure la dualité de l'espace de production de la population de Dayes. Toutefois cela n'entame pas l'organisation sociale sur le plateau lui-même.

A partir de 1919 cet équilibre se trouve mis en question par l'effort de mise en valeur agricole que déploie la puissance mandataire française avec en particulier la mise en place d'une économie cacaoyère et caféière dans la Région des Plateaux. Cette mise en place est facilitée et sous-tendue par la réalisation d'infrastructures routières qui permettent d'acheminer la main-d'oeuvre depuis les régions du Nord vers les régions de production¹⁾. Aussi à la fin du mandat en 1939, l'économie de plantation est-elle définitivement installée dans la Région des Plateaux, même si la production caféière à Dayes est faible et même si les paysans s'opposent encore à cette production préférant développer la production cacaoyère sur les terres acquises au Litimé.

Pendant la deuxième guerre mondiale, l'effort de guerre portant sur la production du caoutchouc liane, freine la production caféière et cacaoyère. Beaucoup d'habitants de Dayes et du Litimé rejoignent les plantations qu'ils ont acquises en Gold Coast; les plus jeunes vont s'employer sur ces plantations ou sur les plantations des autochtones favorisant à terme un élargissement de l'espace de production en Gold Coast.

Enfin après la deuxième guerre mondiale, la reprise s'effectue mais l'extension des plantations caféières à Dayes ne peut se faire sans un apport croissant de main-d'oeuvre du Nord, les Kabyè, qui ne vient plus seulement le temps de la campagne de café, mais aussi et de plus en plus pour complanter et exploiter les

¹⁾Le rapport de 1927 du mandataire de la SDN le souligne clairement: "Depuis ces dernières années on travaille activement à l'aménagement de deux routes difficiles devant desservir, l'une le riche plateau de Dayes dite route du café, l'autre la région de l'Akposso dite route du cacao; la route du pays Cabrais, dite de la main-d'oeuvre... a été terminée en 1925".

terres obtenues sous contrats dits "dibimadibi" auprès des autochtones. Ces populations allochtones en s'installant à Dayes pour des durées plus ou moins longues intègrent du coup leur espace d'origine à ce que l'on a appelé l'espace de production de l'économie de plantation.

A la période de prospérité et d'extension des plantations caféières à Dayes, succède à partir de 1965 une période de dépérissement de l'économie de plantation dans son ensemble: se conjuguent en effet la maladie qui frappe les cacaoyères, la baisse de la production cacaoyère et caféière qui va aller en s'aggravant par manque de rénovation des plantations mises en exploitation avant 1960, et puis surtout la détérioration des termes de l'échange, et enfin s'ajoutant à cela la chute et les difficultés de rapatriement de la production du Ghana. Ces difficultés économiques pèsent ni directement ni seules au niveau régional: elles se trouvent modelées par la mise en place des politiques de développement des nouveaux états indépendants. Ces politiques se caractérisent tout d'abord par leur dépendance vis-à-vis de l'extérieur. Elles se caractérisent ensuite par l'affirmation d'une identité et d'intérêts nationaux face à d'autres états de la région.

Avec l'affirmation de l'identité nationale ghanéenne et avec la pratique d'un certain protectionnisme économique, une grande insécurité pèse sur les ressortissants togolais et sur les biens qu'ils possèdent au Ghana. Comme il leur est de plus en plus difficile de sortir les gains ou la production réalisées au Ghana ils ne peuvent plus considérer la région côtière du Togo et du Ghana comme un même espace économique. D'un autre côté la baisse des revenus tirés du cacao oblige ou bien à une extension des plantations cacaoyères au Ghana et au Litimé, ou bien à une extension des plantations caféières à Dayes, puisque la production du café s'y trouve encouragée au détriment de la production du cacao. Aussi cet ensemble de contraintes impose, aux populations originaires de Dayes, la nécessité de privilégier un lieu de production: elles doivent choisir de s'installer définitivement au Ghana, ou au Litimé

ou à Dayes⁽¹⁾.

Ainsi après un élargissement de l'espace de production des originaires de Dayes, durant la période coloniale, on assiste, dès les premières années de l'indépendance, à un recentrage sur le plateau de Dayes.

Stabilisation de la résidence et rétrécissement de l'espace de production des originaires de Dayes ne signifient pas que l'intensité des déplacements se réduise, au contraire, mais ceux-ci changent de forme et de nature. Par ailleurs d'autres déplacements s'intensifient:

1) les allochtones sollicités par l'extension des plantations caféières, s'installent pour des durées plus longues, et en plus grand nombre.

2) les jeunes autochtones scolarisés se dirigent vers les secteurs modernes et étatiques de la production, en milieu urbain.

En fait on assiste plus à une fragmentation de l'espace de production et plus loin de l'espace de vie des individus, qu'à un véritable rétrécissement de cet espace. Cette fragmentation de l'espace avec un recentrage sur le plateau de Dayes survenant après une période d'élargissement, favorise l'émergence de déplacements plus nombreux et plus complexes.

Cela se trouve d'autant plus accentué qu'on assiste au milieu des années 1970 à l'étatisation de l'espace rural togolais, aussi bien à travers les projets d'aménagement agricoles que par la loi agro-foncière promulguée en 1976. En effet il en découle une remise en cause de l'organisation technique de la production agricole et des rapports de production entre les différents groupes sociaux. Bien souvent il est difficile de percevoir

¹ Finalement la plupart choisira de s'installer à Dayes encouragée par la vigueur de l'économie caféière à la fin des années cinquante. Les plantations cacaoyères de l'extérieur sont confiées en exploitation à des membres de la famille qui y sont restés, ou à des allochtones, les propriétaires de ces plantations n'effectuant plus de visites qu'au moment de la récolte, pouvant aller de quinze jours à deux mois.

les stratégies qui se dessinent; en fait les aménagements constituent, par à-coups et de l'extérieur, une donnée nouvelle dans le jeu des contraintes et des contradictions de la reproduction des formations sociales des différentes régions du Togo.

Il s'ensuit des mouvements de population dont l'origine, la direction et l'ampleur sont imprévisibles, mais qui n'expriment pas moins la volonté des paysans de ces régions de s'installer voire de s'intégrer à l'espace rural étatique ⁽¹⁾.

Dans la Région des Plateaux on doit citer la tentative de l'Etat de réorganiser l'économie de plantation par l'entremise de la SRCC (Société nationale pour la Renovation de la Cacaoyère et de la Cafetière). L'aménagement réalisé par la SRCC inaugure une phase de transformations qui vont principalement dans le sens d'une autre définition de l'espace de production des résidents de Dayes, autochtones comme allochtones, dans la mesure où chacun est mis en demeure par l'Etat d'affirmer son droit sur la terre en participant à cette opération ⁽²⁾. D'une autre façon elle active la stabilisation et le recentrage sur le plateau de Dayes. Cependant elle ne doit pas être dissociée des autres opérations de développement inaugurées dans la Région des Plateaux à partir de 1975 et qui amènent une nouvelle problématique migratoire et d'occupation du sol de la part des populations, plus particulièrement des allochtones, celle là pouvant se traduire, selon les opportunités offertes par ces opérations, par une plus ou moins grande intensité des mouvements de population.

¹GU-KONU, E.Y., "Plantations paysannes et stratégies de l'espace dans le Sud-Ouest du Togo", in Deux notes sur l'économie de plantation, ORSTOM, Université du Bénin, Lomé, 1979, pp. 14-35

²Par ailleurs les aspects techniques de l'opération par leur formalisation vont aussi dans ce sens, que ce soit l'octroi des crédits et des plants, du partage de la récolte, du remboursement, etc.

II- LA TRANSFORMATION DES RAPPORTS DE PRODUCTION ET DES STRATEGIES DE REPRODUCTION GENERE DE NOUVELLES FORMES DE MOBILITE.

Le rapport de production autochtone-allochtone qui s'établit sur le plateau de Dayes et qu'initie le pouvoir colonial avec le déplacement forcé, va se transformer en s'articulant sur la nécessité et la disponibilité en force de travail de la population autochtone au fur et à mesure que celle-ci s'oriente plus intensément vers la production caféière.

La mobilisation de la force de travail à l'extérieur de l'organisation lignagère de la production fonde le système de l'économie de plantation et continue d'en assurer le fonctionnement et la reproduction, dans la mesure, toutefois, où la terre prise sur le patrimoine foncier lignager et villageois acquiert peu à peu le caractère d'aliénabilité⁽¹⁾.

Les terres complantées vont se multiplier sous l'effet des besoins croissants en numéraire des autochtones. Les nécessités d'une main-d'oeuvre extrafamiliale va d'autant plus se faire sentir que le croît démographique est absorbé par les circuits scolaires et de la production moderne et artisanale en milieu urbain.

Des plantations et des terres à complanter sont cédées aux allochtones sous diverses formes contractuelles⁽²⁾. Ceux-ci vont donc être plus nombreux à s'installer pour des durées plus longues que lorsqu'ils venaient s'employer comme manoeuvre le temps de la campagne du café.

Mais l'attention aux nécessités et aux disponibilités

⁽¹⁾L'individualisation du travail effectué sur la parcelle, la pérennité des plants, la restructuration des parcelles imposées par la SRCC sont les principaux facteurs qui concourent à un autre rapport à la terre.

⁽²⁾Le contrat de *dibinadibi*, le plus répandu ne porte au départ que sur le partage de la récolte -je prends une part, tu prends une part- mais peu à peu selon les conditions de la création de la plantation, il comprend à terme le partage de la terre. Diverses issues sont alors possibles, au gré des difficultés rencontrées dans l'exploitation de la plantation.

tés en force de travail comme élément déterminant dans la transformation des systèmes d'économie de plantation, doit se porter à un autre niveau: celui de l'exercice du contrôle de la reproduction et de l'utilisation de la force de travail qui, dans chacune des communautés impliquées dans l'économie de plantation, se trouve désormais centré sur un groupe domestique restreint.

II-1. Dans la population autochtone, la création d'une plantation, quelles que soient les contraintes qui y conduisent est le fait d'une initiative individuelle. Pour cela et parce que le profit revient à un individu, il ne peut être fait appel à l'organisation communautaire de la production, seulement à quelques dépendants immédiats. Avec l'extension des plantations, qui est paradoxalement accélérée par les tenants des pouvoirs lignagers et villageois (puisqu'ils ont plus facilement accès à la terre), c'est l'ensemble de la production -de rente et vivrière- qui se trouve recentré sur les groupes domestiques.

Ces transferts de pouvoir du lignage au groupe domestique, assigne de nouvelles places à la femme et aux enfants dans le procès de production et reproduction. L'homme, en détournant sa femme de ses activités anciennes de production vivrière (le riz principalement) pour la placer sur ses propres plantations, se trouve dans l'obligation de la rémunérer, mais surtout d'assumer les charges nouvelles qui pèsent sur le groupe domestique comme la scolarisation des enfants; celle-ci peut s'inscrire dans une stratégie d'intégration aux circuits modernes et étatiques de la production, mais elle place de toute façon le planteur devant la contradiction d'étendre ses plantations tout en accélérant la perte de sa main-d'oeuvre familiale. Cette contradiction ne peut se résoudre qu'avec le recrutement d'une main-d'oeuvre extra familiale, allochtone, recrutement croissant qui passe par la cession de terre en métayage.

Mais la perte de contrôle du lignage concerne d'autres registres de la société, en particulier les alliances matrimoniales: elles ne sont plus un échange entre groupes sociaux, mais entre individus, un homme et une femme. Il en résulte une autre nature de l'union et donc des droits et des obligations qui l'entourent, qui, lorsqu'ils ne sont pas respectés, se traduisent par une plus grande instabilité des unions et par une

plus grande mobilité des femmes, surtout dans les périodes de déperissement de l'économie de plantation.

Cette redéfinition des rapports dans l'unité domestique se traduit par un nouveau cycle de vie démographique de celle-ci, et ce d'autant plus que les conditions de la mortalité se modifient rapidement⁽¹⁾.

II-2. Les populations allochtones, loin de leurs lignages d'origine, se trouvent placées d'emblée dans une forme d'organisation basée sur le groupe domestique restreint. Le chef du groupe domestique se trouve en situation d'unique responsable de l'organisation de la production et il bénéficie de manière exclusive de la force de travail que représentent sa femme et ses enfants.

Les enfants sont maintenus plus longtemps au sein du groupe domestique, et la femme reste très dépendante de l'activité de l'homme, comme le souligne son intense participation à l'exploitation des plantations et des parcelles vivrières, et ainsi qu'à la commercialisation du surplus de la production vivrière.

On comprend donc comment, et à leur tour, la structure des pouvoirs et le cycle de vie démographique du groupe domestique allochtone se trouvent conditionnés par les transformations qui affectent le groupe domestique autochtone: c'est la possibilité qu'il a de faire travailler avec lui sa femme et ses enfants (encore très peu scolarisés) qui offre au responsable d'un groupe domestique allochtone l'opportunité de répondre à la demande de main-d'oeuvre de autochtones, et de s'installer à demeure dans la région de Dayes.

Cette interdépendance des cycles de vie démographiques des différentes populations est source de dysfonctionnements -et donc d'intensification de la mobilité- cela d'autant plus quand les interventions étatiques imposent de redéfinir les stratégies d'occupation de l'espace et plus globalement les stratégies de reproduction de l'une ou l'autre population.

¹Le quotient de mortalité dans l'enfance passe de 187‰ (1950-54) à 102‰ (1970-74).

III- L'APPROCHE DE LA MOBILITE; L'IDENTIFICATION DES DEPLACEMENTS POUR LA MISE EN PLACE D'UNE STRATEGIE D'OBSERVATION.

On peut à partir de là dégager une typologie des déplacements qui, si elle ne recouvre pas tous les déplacements, permettra d'évaluer l'évolution de l'intensité des déplacements sur lesquels semblent s'articuler l'ensemble de la mobilité.

On distingue quatre grands types de déplacements.

III-1. Déplacements et migrations de la population autochtone vers d'anciens lieux de cultures.

Les résidents actuels de Dayes appartenant à la population autochtone ont autrefois résidé ou travaillé temporairement en Gold Coast. Ils y ont acquis, par achat ou par contrat de métayage, des plantations qu'ils continuent à l'heure actuelle d'exploiter, quelquefois de la même façon qu'ils exploitent les plantations de Dayes: ils ont alors ce que l'on pourrait appeler un "double" du groupe domestique de l'autre côté de la frontière, et ils font la navette entre les deux. Mais en général, nous avons vu que la tendance a été à une stabilisation de la résidence à Dayes. Cela se traduit actuellement par une série de déplacements, vers la plantation détenue au Ghana. La nature de ces déplacements est liée directement aux conditions de l'exploitation de ces plantations, par rapport à celles de Dayes. Si la plantation est ancienne, bien souvent le planteur y effectue une visite au moment de la récolte ou de la commercialisation; les travaux de nettoyage et de récolte proprement dits étant effectués par un manoeuvre, un métayer ou un membre de la famille qui réside sur cette plantation. Si la plantation est suffisamment productive, ou si la production est essentielle dans l'ensemble de la production du planteur en question, la participation de celui-ci et de celle de son groupe domestique pourront être plus intenses, et dès lors la fréquence et la durée des déplacements plus longs. Par la suite, dans ce cas, les difficultés de rapatriement de la production au Togo amèneront peut-être le planteur à opter pour la résidence au Ghana, faisant alors les déplacements du Ghana vers Dayes; ce choix aura alors entraîné une émigration.

De la même façon et d'une manière générale, de nouvelles conditions sociales, économiques ou politiques peuvent provoquer un retour ou une installation définitive au village d'origine des planteurs installés dans les espaces extra-villageois de production. Il en est ainsi du Litimé et du plateau Akposso. Là encore, le développement de l'économie de plantation caféière à Dayes et l'exigence de travail qu'il induit ont assigné une partie des planteurs à résidence à Dayes. Il en résulte une réduction des déplacements qui étaient autrefois effectués à partir du village en direction du Litimé principalement; réduction favorisée du fait que certains planteurs résidents de Dayes n'effectuent qu'une visite de la plantation qu'ils possèdent au Litimé, cette plantation étant généralement exploitée ou entretenue par un membre de la famille définitivement installé là-bas, ou bien par un manoeuvre, contrôlé par ce dernier.

Cette multiplicité des lieux de production est une caractéristique remarquable des populations originaires de Dayes: les planteurs ont la plupart du temps en ces lieux autant d'éléments de référence résidentiels qu'à Dayes même, à savoir: parents, femme, enfants, plantation, habitation... On comprend dès lors que ni la notion de résidence, ni l'ensemble des déplacements et migrations puissent être réduits à des critères strictement économiques.

III-2. Des déplacements et des immigrations de travail des populations du Nord du Togo

Les populations du Nord Togo mises en contact avec les zones d'exploitation de l'économie marchande, ont vu leurs sphères et leurs réseaux d'échanges pris dans une spirale inflationniste constamment alimentée par les déplacements eux-mêmes. Peu à peu, le mouvement migratoire de travail est devenu nécessaire à la reproduction de la société d'origine.

Dans un premier temps, les contingents de travailleurs libres dépassent rapidement ceux organisés sur le lieu de travail forcé. La problématique migratoire dans les sociétés du Nord, Kabyè en particulier, se transforme du fait d'une plus grande sollicitation de main-d'oeuvre de l'extérieur, et de la désorganisa-

tion de la production, basée essentiellement sur les biens de subsistance, que ces déplacements provoquent. Cette désorganisation, accentuée par une forte croissance démographique, amplifie ainsi le volume des départs. Dans un second temps, les déplacements saisonniers sont moins fréquents; les nouvelles stratégies de production qui se dessinent, tant dans le pays d'origine, que dans le pays d'accueil, amènent des installations à demeure ou de longue durée. Les besoins en main-d'oeuvre des populations autochtones, afin d'étendre la superficie d'exploitation des cultures commerciales, amènent celles-là à céder des terres: les Kabyè s'installent dans les fermes, sur les pentes des collines, autour des villages éwè. Dès lors, les mouvements saisonniers n'existent plus, ou pratiquement plus. Les Kabyè sont totalement tournés vers les formes de production en vigueur à Dayes. Les stratégies nouvelles de reproduction se font jour. Toutefois, si elles émergent des conditions objectives de la production des cultures commerciales et vivrières, elles véhiculent des formes anciennes de reproduction liées au pays d'origine, en particulier en ce qui concerne la relation de production à l'intérieur du groupe domestique. A partir des fermes se forment des réseaux d'échange avec les régions d'origine de ces populations immigrés. Elles maintiennent en effet les relations sociales avec les parents, ou lignage, restés au pays d'origine: quelques fois elles y conservent concrètement une parcelle; mais le plus souvent, et c'est le plus important, elles préservent les sphères de reproduction dont elles ne peuvent jamais se couper, étant donné la précarité de leur situation foncière et économique sur le plateau de Dayes. Il est remarquable que l'importance et la nature des déplacements se transforment au gré des conditions de la production; après les déplacements saisonniers et après les mouvements d'immigration, on assiste actuellement à une émigration, consituté pour une grande partie par le retour au pays d'origine. Ce retour est possible si les réseaux d'échanges avec cette région ont été préservés. On comprend là encore que les déplacements de travail des populations du Nord ne peuvent être considérés isolément et qu'il convient de prendre en compte d'autres mouvements, qui, du même coup, précisent la véritable nature de ces mouvements de travail.

III-3. Les déplacements liés au développement de l'économie de plantation

Les espaces où se meut la population autochtone se trouvent considérablement modifiés: le repliement sur l'espace villageois de production et le maintien des espaces extra-villageois, principalement au niveau des échanges sociaux, s'accompagnent de l'intégration de "l'extériorité urbaine étatique" à l'ensemble que constitue l'espace de vie et de reproduction de la population autochtone. La précarité de l'installation des jeunes en milieu urbain conduit dans un premier temps à un va-et-vient entre la ville et le village, jusqu'à ce que la stabilité de leur installation soit acquise. Il se développe donc dans les marges villageoises et urbaines, une population inoccupée, et extrêmement mobile, extrêmement sensible à toutes les innovations ou opportunités qui peuvent l'aider à son intégration urbaine.

Dans sa phase de dépérissement, l'économie de plantation voit se modifier les mouvements d'immigration et d'émigration, ainsi que les déplacements de travail. Le planteur, dans ses difficultés, est amené à reconsidérer son installation au village. S'il est autochtone, son maintien ou non au village est dépendant des possibilités qui lui sont offertes dans les lieux de production extra-villageois; il peut alors laisser sa plantation villageoise à un métayer, quelque fois l'abandonner, et s'installer dans un lieu plus favorable, ou bien encore venir grossir l'émigration en direction des villes. De toutes façons, ses enfants ne restent que provisoirement au village, ou avec lui, ils émigreront à un moment ou à un autre vers les villes. S'il est allochtone, son maintien est dépendant des possibilités qui lui sont offertes au village d'accueil; autrement dit s'il est trop précairement installé, ou bien si les plantations acquises par métayage sont trop anciennes, et sa main-d'oeuvre familiale insuffisante, il effectuera un déplacement de retour au pays d'origine. Ces mouvements de retour arrêtent du même coup l'immigration. Les déplacements de travail peuvent subsister, les individus se portant vers toutes les innovations étatiques où ils peuvent au moins trouver à s'employer comme manoeuvre, voire à s'introduire dans un processus d'installation à demeure par la médiation des opérations de développement rural. Il en résulte

te une réceptivité extrêmement forte à ces opérations qui va de pair avec une absence de suivi, car ce qui est visé est moins le revenu immédiat que la possibilité de s'installer définitivement. Les populations allochtones sont moins touchées par la scolarisation ou les autres formes modernes de développement, mais elles ne peuvent y échapper totalement. Et si leur groupe domestique se maintient uni dans les procès de production qu'il met en oeuvre, il faut penser que cela reste provisoire, jusqu'au moment où les réseaux d'échanges sociaux avec la région d'origine seront totalement coupés.

III-4. Les migrations et déplacements liés à l'actualisation des réseaux sociaux

Avec la multiplication des lieux de production dont l'importance relative se modifie dans le temps, les réseaux d'échanges sociaux recouvrent, au-delà des sphères traditionnelles de mariage et de cérémonies, des sphères plus complexes, plus étendues qui concernent principalement l'organisation, le contrôle et la distribution de la production caféière, l'approvisionnement des communautés villageoises, la dépendance étatique et administrative des individus, etc.

Toutefois, l'éloignement des populations allochtones de leurs sphères traditionnelles de reproduction les conduit, au moins dans un premier temps, lié à l'incertitude qui pèse sur leur installation, à une actualisation des réseaux d'échanges avec la région d'origine, et par là à une intensification des mouvements migratoires qui les expriment. Pour les tenants du pouvoir dans la région d'origine, le contrôle de la sphère matrimoniale, comme des autres sphères de rapports sociaux, ne vise plus tant dans la production immédiate de biens de subsistance que la préservation de certaines formes de reproduction sociale, et du même coup, le maintient du volume de leurs dépendants. Pourtant, ces contrôles sont de plus en plus difficilement assurés, si on en juge par le développement de mariages par consentement mutuel et hors lignage dans la population kabyè. Il faut y voir la preuve que la production ne constitue plus l'assise du contrôle des anciens de la région d'origine, du moins en ce qui concerne la population à l'extérieur; leur pouvoir passe dès lors définitive-

ment par le contrôle et le maintien des représentations symboliques de la reproduction sociale, même si ces représentations symboliques et idéologiques ont perdu toute référence à une forme d'organisation productive de biens matériels. Il ne faut pas s'étonner de l'importance des déplacements pour "raison de cérémonies" effectués par les populations allochtones.

Par contre l'absence de contrôle des sphères matrimoniales à Dayes, aussi bien dans la population allochtone qu'autochtone, favorise l'élargissement et l'intensité de la mobilité à l'intérieur de ces sphères. Cette mobilité matrimoniale s'inscrit dans le fait que l'organisation et les conditions de la production à Dayes dépendent directement du groupe domestique et non plus du lignage.

Toute détérioration des conditions de la production et de la reproduction du groupe domestique a pour effet d'intensifier les ruptures dans le groupe, et donc la mobilité dans son ensemble. Les individus forment ou s'intègrent à d'autres groupes domestiques: la complexité de la structure du groupe domestique de la population autochtone est particulièrement significative comme résultante de cette mobilité.

Enfin l'intégration, par une série de médiations de la population la plus jeune aux formes de développement étatique, et capitaliste, favorise l'émergence de nouveaux réseaux d'échanges sociaux. Les différents réseaux créés sont actualisés selon les situations nouvelles qui s'imposent aux individus. Aussi l'appréhension des déplacements est-elle en même temps une approche des réseaux d'échanges entre les groupes sociaux de leur actualisation.

IV- LA SAISIE DES DEPLACEMENTS

Les individus sont insérés dans de multiples réseaux sociaux, qu'il est difficile d'appréhender à travers des déplacements référés à une seule unité spatiale: la résidence.

La notion d'espace de vie qui amène "à étudier les modifications d'implantation au cours du temps plutôt

que de les situer dans le temps"⁽¹⁾ même si elle introduit l'espace comme variable, ne se dégage pas de la référence à une résidence-base (implantation).

Aussi dans notre étude nous avons tenté de surmonter cette contrainte, en multipliant les niveaux d'approche.

a) Par une enquête renouvelée en 1976 puis en 1978, basée sur le recensement de 1970, nous avons essayé de mesurer l'ampleur des principaux mouvements que l'on vient d'identifier, entre 1970 et 1976 d'une part et entre 1976 et 1978 d'autre part.

b) A l'aide des biographies migratoires des hommes âgés de plus de 20 ans en 1976, et en se référant aux anciens lieux de résidence, nous avons essayé d'appréhender les conditions professionnelles, matrimoniales vécues en ces lieux, et les relations qui s'y maintiennent.

c) A travers les conditions de la dernière installation dans l'unité de peuplement enquêtée, et les conditions de détention et d'exploitation des plantations villageoises et extravillageoises, nous avons essayé de cerner l'espace de production des individus.

d) Enfin par un relevé des déplacements de toute nature effectués entre les deux dernières campagnes, nous avons tenté de préciser l'espace de vie des individus.

L'approche par l'enquête renouvelée révèle un taux de migration nette négatif très élevé entre 1970 et 1976: -2,9%. et un taux positif entre 1976 et 1978: +1,5%.

Il y aurait donc un renversement du phénomène migratoire après 1976 qu'il est tentant de relier à la mise en place de la SRCC, après dix années de dépérissement de l'économie de plantation. Les taux d'émigration 1970-76 dans la population kabyè sont très élevés (voir tableau 1), on relève 35% d'émigrés chez les résidents

¹COURGEAU, D., "Le concept d'espace de vie", in Actes du IV^e Colloque de Démographie africaine, INSD, Ouagadougou, 1975.

de 1970. Toutefois si le déficit migratoire entre 1970-76 peut être attribué au départ des autochtones vers leur région d'origine et la Région des Plateaux, et au départ des jeunes autochtones vers les centres semi-ur-

Tableau 1. Proportion d'émigrés selon le sexe et l'ethnie^(*) parmi les résidents de 1970 (%).

	Ewe		Kabyè		Ahion		Total	
	H	F	H	F	H	F	H	F
Proportion (%) d'émigrés	27	31	35	36	23	30	31	34

(*) On considère les ethnies principales
source: E.R.

bains et Lomé, l'étude différentielle des migrations entre 1970 et 1976 montre que la mobilité ne s'exprime pas en priorité par des déplacements d'ordre professionnel. La place prépondérante des raisons matrimoniales et familiales du déplacement (plus de la moitié des déplacements - tableau 2) se différencie selon les lieux de destination, renvoyant par là aux conditions sociales de la production dans chacun des lieux considérés (tableau 3). En particulier le fait que 71% soient retournés dans la Région de la Kara peut indiquer tout autant les difficultés d'insertion dans l'économie de plantation que l'intensité des relations maintenues avec le pays d'origine. De même il serait difficile d'interpréter l'émigration masculine dans la Région des Plateaux pour raisons professionnelles et agricoles (52%) sans prendre en compte les opportunités d'appropriation de l'espace que suscitent les opérations de développement, et le rôle de redistribution de la population qu'ont ces dernières. On verra enfin, au tableau 4 le poids respectif des motifs dans l'ensemble des mouvements migratoires.

Nous ne pousserons pas plus loin la différenciation

Tableau 2. Motif d'émigration selon l'ethnie et le sexe

Groupe ethnique	Hommes			Femmes			Ensemble		
	Ewé	Kabyè	Ahlon	Ewé	Kabyè	Ahlon	Ewé	Kabyè	Ahlon
Motif									
Professionnel	36	13	24	18	7	7	26	10	13
Agricole	9	34	2	7	28	0	8	31	1
Matrimonial	4	5	10	32	28	45	10	17	31
Familial	31	35	34	34	30	29	32	32	31
Etudes	10	6	16	3	0	5	6	3	10
Autre	4	4	4	2	5	3	3	4	3
N.P.	6	3	10	4	2	11	5	3	11
TOTAL	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Effectifs	(682)	(240)	(46)	(841)	(294)	(67)	(1523)	(534)	(113)

source: E.R.

Tableau 3. Lieu de destination selon le motif d'émigration (pour 100 personnes de chaque sexe se dirigeant vers un lieu).

Lieux	Dayes	Région* des Plateaux	Région de la Kara	Lomé	Ghana proche
Sexe Motif					
HOMMES					
Professionnel	15	22	12	58	12
Agricole	18	30	4	0	36
Matrimonial	4	4	6	3	4
Familial	43	26	65	25	19
Etudes	13	6	6	11	10
Autres N.P.	7	12	7	4	19
TOTAL	100	100	100	100	100
FEMMES					
Professionnel	7	11	3	30	9
Agricole	14	22	3	0	25
Matrimonial	38	29	38	22	25
Familial	33	22	49	44	25
Etudes	2	5	1	4	6
Autres N.P.	5	10	6	0	9
TOTAL	100	100	100	100	100

(*) Dans ce cas on intègre Atakpamé et la circ. de Kloto; source: E.R.

Tableau 4. Indice d'efficacité* de la migration nette 1970-1976 des catégories de mouvements selon le sexe pour les Ewé et les Kabyè.

Ethnies Catégories	Hommes		Femmes	
	Ewé	Kabyè	Ewé	Kabyè
Professionnel	-38	- 6	-24	- 4
Agricole	- 9	+ 3	+ 7	+ 1
Matrimonial	+ 2	- 2	-36	- 9
Familial	- 6	-17	-25	-14
Etudes	- 3	- 2	0	- 1

* Nous avons rapporté la migration nette de chaque catégorie de mouvements pour chaque sexe et chaque ethnie au total des migrations.
source: E.R.

des flux d'entrée et de sortie du plateau de Dayes⁽¹⁾, nous voulons simplement souligner les limites de cette analyse mais aussi et surtout l'intérêt d'une observation suivie sur un intervalle pluri-annuel.

Les biographies migratoires des résidents de Dayes, distingués selon leur position dans l'économie de plantation⁽²⁾ permettent la construction de sous cohortes qui constituent autant d'unités d'analyse⁽³⁾ pour les autres variables que ce soit l'intensité de la mobilité (mesurée par le nombre de résidents antérieurs), les lieux de provenance successifs, etc. de chaque cohorte.

Les biographies révèlent la forte mobilité sur le plateau de Dayes, en particulier les résidents originaires de Dayes (Ewé et Ahlon) se sont installés dans

¹On se reportera à QUESNEL, A. et VIMARD, P. Dynamique de populations en économie de plantation. Le plateau de Dayes, Sud-Ouest Togo, Ronéo DRSTOM, 505p. (à paraître en 1987 dans Travaux et Documents de l'ORSTOM).

²L'origine et la situation (village ou ferme) dans l'unité de peuplement recouvrent la distinction planteur-métayer, c'est donc celle-là que nous avons retenue comme la plus discriminante.

³On a retenu dans l'ordre: l'âge actuel des résidents et la date de l'ultime installation dans l'unité de peuplement.

l'unité de peuplement enquêté au terme de nombreux séjours antérieurs(4,0). Les plus récemment installés viennent de Dayes même, du fait de la restructuration de l'espace qu'opère l'opération SRCC. Les biographies confirment également le ralentissement de l'installation des Kabyè au début des années 1970.

Elles ont permis les résultats cités en introduction, et préciser l'intensité de la mobilité. Il faut toujours avoir à l'esprit que ces biographies concernent ceux qui se sont installés, autrement dit il s'agit du résidu de la cohorte considérée. En particulier en ce qui concerne les Kabyè, la majorité s'est installée juste après 1950 et avant 1970, soit 63% de la cohorte d'installation, mais près de 25% sont arrivés entre 1970-74. Si l'on rapproche cela des taux d'émigration entre 1970-76 que nous avons relevé à l'enquête renouvelée, on mesure la forte mobilité en oeuvre après 1970.

Enfin, cette mobilité doit être appréciée plus loin que les seuls changements de résidence. En effet les déplacements de courte durée à partir d'une résidence base, révèlent les réseaux familiaux, professionnels, administratifs dans lesquels sont insérés les individus.

Ainsi en ce qui concerne les dix huit derniers mois d'observation 1974-76 les déplacements à l'extérieur du plateau de Dayes ont été nombreux: 1,7 déplacements pour les hommes de plus de 20 ans chez les Ewé et 2,6 déplacements chez les Kabyè. Ils sont dépendants de la situation infrastructurale sur le plateau de Dayes et à l'extérieur: par exemple les déplacements pour raisons scolaires ont diminué avec la création de plusieurs CEG à Dayes. L'échange commercial avec l'extérieur absorbe 31% des déplacements, moins toutefois que l'entretien des réseaux familiaux (39% des déplacements sont de simples visites à la famille et 18% ont pour objet d'assister à une cérémonie)⁽¹⁾.

⁽¹⁾Un même déplacement ne peut recouvrir plusieurs motifs dans notre questionnaire, même si dans la réalité le fait d'assister à une cérémonie est l'occasion d'entretenir les réseaux familiaux, et permet d'effectuer sur le chemin des achats ou ventes.

Cette combinaison de trois approches si elle ne peut dépasser la référence à une résidence base permet néanmoins de dégager les problématiques en oeuvre dans chacune des populations considérées. Celles-là renvoient à l'ancienneté de l'installation à Dayes et dans la Région des Plateaux.

V- PROBLEMATIQUE MIGRATOIRE

V-1. La problématique migratoire allochtone

On distinguera les groupes suivant leur date d'installation:

-Ceux arrivés avant 1970, qui ont acquis une plantation dibimadibi, ont résisté à la baisse de la production, voire ont profité de cette baisse qui a obligé les propriétaires autochtones à étendre leur plantation afin de maintenir leur revenu. Au moment de la réorganisation de l'économie de plantation, ils sont les premiers à s'engager dans l'opération de la SRCC, devançant par là les autochtones: ils régénèrent leurs propres plantations définitivement acquises et officiellement reconnues, et puis essaient d'en obtenir d'autres en dibimadibi SRCC. Les revenus tirés des premières plantations ainsi que les crédits reçus leur permettent d'élargir la force de travail qu'ils détiennent dans leur groupe domestique, jusqu'alors intensément utilisée, en contractant des manoeuvres. Ces manoeuvres sont de plus jeunes Kabyè qui appartiennent au deuxième ou troisième type de groupe que nous considérons ci-après.

Cet accroissement de la force de travail requise par les planteurs allochtones maintient les mouvements d'immigration, et entraîne la reprise des mouvements saisonniers qui avaient cours dans les années 1950 au moment de la mise en place de l'économie caféière sur le plateau. Ce groupe plus âgé se stabilise donc définitivement sur le plateau, dans la ferme où il a sa première plantation. Il continue d'effectuer au moins une visite par an au pays d'origine qui demeure son centre cérémoniel et où il maintient les biens acquis en avançant en âge, généralement une parcelle et une habitation. Ce réseau de relations lui permet d'obtenir plus facilement la force de travail saisonnière qu'il solli-

cite désormais de plus en plus.

Nous avons pu relever qu'avec plus de deux plantations exploitées, soit en moyenne deux ha, les revenus retirés de la production caféière se sont donc fortement multipliés les premières années de cette décennie. Cette poussée inflationniste transforme les circuits d'échange des Kabyè: les Kabyè qui appartiennent à ce groupe entament la trajectoire suivie par les planteurs autochtones. Le moment fort de cette trajectoire, nous l'avons vu, est la scolarisation des enfants; on a pu déjà noter que la proportion d'enfants scolarisés dans ce groupe semble très largement supérieure à la proportion que l'on a trouvé pour l'ensemble de la population kabyè.

-Le groupe d'allochtones arrivé récemment, et n'ayant pas encore acquis définitivement la plantation obtenue en dibimadibi, ne peut guère maintenant faire pression sur le propriétaire pour obtenir à terme un partage de la terre. Il se voit alors obligé d'accepter les terres des autochtones en exploitation selon le régime SRCC. Pour ce groupe, l'installation ne passe plus, du moins dans un premier temps, par un accaparement de la terre mais par la maximisation de ses revenus sur la longue durée, qui lui garantit la pérennité des plants. Il n'est pas encore exclu du groupe qui a entamé une accumulation foncière en achetant des terres; il a toutefois pris du retard qui peut rendre celle-ci impossible à réaliser.

Si l'on peut penser que sa mobilité ne doit pas différer de celle du groupe précédent dans les années à venir, on ne peut en dire autant de celles de leurs enfants respectifs qui appartiennent maintenant à deux groupes sociaux bien différenciés.

-Enfin le groupe des saisonniers constitue de nouveau la force de travail qui se déplace selon les nécessités de la production en économie de plantation. On observe qu'ils sont toutefois moins nombreux, que d'autres populations du Nord, et en particulier les Kotocoli qui les ont remplacés dans cette fonction de travailleurs saisonniers ou de courte durée auprès des autochtones. La mobilisation de cette force de travail kabyè est réalisée par les Kabyè installés depuis longtemps; le réseau de relations qu'ils ont maintenu avec leur milieu d'origine devient déterminant alors dans le procès de mobilisation de la force de travail.

V-2. La problématique migratoire actuelle des autochtones

Pour les autochtones, les différents procès migratoires sont entamés depuis longtemps et ne devraient guère différer de ce que l'on a pu relever. Le repliement sur l'espace villageois de Dayes est irréversible. Si les planteurs résidant à Dayes conservent des plantations au Ghana ou au Litimé, et si elles ont pu leur apporter un complément de revenu durant le dépérissement de l'économie caféière au début des années 1970, il n'en est plus ainsi actuellement au regard des revenus obtenus des plantations renouvelées. Toutefois s'ils peuvent envisager une rénovation des plantations du Litimé (à l'intérieur du territoire national) ils pensent de plus en plus à se débarrasser des plantations qu'ils ont au Ghana, sauf dans le cas où ils ont créé un double de leur groupe domestique. D'ailleurs, au Litimé, les planteurs de Dayes ne font guère d'effort dans le sens d'une amélioration de la production⁴; la pérennité des plants leur garantissant leurs droits sur la terre, ils sont de plus en plus nombreux à s'intégrer aux projets de rizicultures ou de plantations de palmiers leur favorisant des achats de terres dans la région de Kloto au sud du plateau de Dayes. Ils ne veulent pas rester à l'écart de ce processus d'accaparement individuel de la terre qu'a instauré la loi agro-foncière et les différents projets d'aménagements agricoles. Toutefois, l'exploitation étant, dans ce processus, secondaire, et se faisant par l'intermédiaire de manoeuvres salariées, ces achats de terre n'ont pour le moment pas l'effet d'entraîner un changement de résidence, seuls se multiplient les déplacements de courte durée (quelques jours) dans la Région des Plateaux.

En ce qui concerne les deux composantes principales de la mobilité autochtone, les déplacements scolaires et les déplacements matrimoniaux, il semble qu'une baisse d'intensité se produise. Pour les déplacements scolaires, on a déjà signalé que cela tient à la transformation de la structure fonctionnelle qui régit ces déplacements: la création du CEG dans les vallées d'Ikpa et Ahlon réduit les déplacements scolaires des vallées

⁴Un rapport récent (Evaluation SRCC/FAO/1983), fait état de l'échec de la rénovation du cacao.

vers le centre du plateau, et la création du lycée de Dan Yi à Apeyemé réduit les déplacements vers les centres urbains. Pour les déplacements de nature matrimoniale, leur intensité est liée aux changements intervenant dans les échanges matrimoniaux, qui vont à la fois dans le sens du renforcement de l'endogamie des autochtones et de la diminution des unions conclues et de la cohabitation qui s'ensuit habituellement⁴.

Enfin l'intensité des déplacements vers les milieux urbains ne devrait pas diminuer. Si on a pu, lors de notre enquête en 1981, constater un retour à la terre de certains déscolarisés qui n'ont pu trouver un emploi à la ville, et comme semble l'indiquer les résultats de l'enquête renouvelée 1976-78, ce phénomène est amplement conjoncturel. Ces jeunes ont su profiter de la réorganisation de l'économie de plantation et occuper une position plus confortable dans leur milieu d'origine que dans un autre milieu. Ils appartiennent à une catégorie d'individus qui ont su tirer profit de leur expérience personnelle du monde urbain et qui ont pu se réinsérer à temps au milieu rural d'origine avec lequel ils entretenaient toujours un réseau tenu de relations. Ils ont été favorisés par le fait que les planteurs sont d'un âge avancé, et surtout que la majorité des gens de leur génération ont émigré. En particulier, ils ont encore pu prendre des terres sur le patrimoine familial pour créer de nouvelles plantations, profitant par là des règles coutumières, même s'ils réservent le plus souvent une parcelle à leurs frères émigrés. La reconnaissance de la propriété individuelle des plantations que réalise la SRCC entraine la constitution de patrimoines fonciers individuels sur lesquels pèsera fortement le niveau de la reproduction démographique, et les pratiques successorales qui en découleront. En effet, le nombre croissant d'enfants survivant et atteignant l'âge adulte devrait entraîner l'émergence de

⁴En effet, on constate de nombreuses unions ne se réalisant plus chez les jeunes scolarisés. Il y a de plus en plus de "mariages sur le goudron" c'est-à-dire que les naissances issues des relations qui s'établissent entre les scolarisés n'entraînent pas la cohabitation: la jeune fille abandonne ses études et entreprend l'éducation de son enfant chez son père, et le jeune garçon, continuant ses études, demeure dépendant de ses parents.

nouvelles stratégies de reproduction qui s'organiseront forcément autour du patrimoine foncier. On peut penser que la préservation de ce patrimoine familial, clairement défini, amène au maintien d'un seul enfant sur la terre ou la plantation, les autres émigrant. Le "foncier" prenant alors le relais de la scolarisation pour réactiver l'exode rural.